

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 23 (1914)  
**Heft:** 12

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



No. 12  
BASEL  
21. März  
1914

No. 12  
BASEL  
21. März  
1914

Dreizwanzigster Jahrgang  
Erscheint jeden Samstag

Vingt-troisième Année  
Paraît tous les Samedis

Organ und Eigentum des  
Schweizer Hotelier-Vereins

Organe et Propriété de la  
Société Suisse des Hôtelières

Die Vereinsmitglieder erhalten das Blatt gratis. Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

ALLEINIGE INSERATEN-ANNAHME: RUDOLF MOSSE, Annoncen-Expedition Zürich, Harau, Basel, Biel, Bern, Chur, Glarus, Luzern, Montreux, St. Gallen, Schaffhausen, Solothurn, Berlin, Breslau, Chemnitz, Dresden, Düsseldorf, Frankfurt a. M., Hamburg, Leipzig, Magdeburg, Mannheim, München, Nürnberg, Prag, Stettin, Stuttgart, Wien

INSERATIONSPREIS: Pro 7 gespaltene Pettzeile oder deren Raum 25 Cts. für Anzeigen ausl. Ursprungs 35 Cts., Reklamen (inkl. Portozuschlag): Jährl. Fr. 15.—, halbjährl. Fr. 8.50, vierteljährl. Fr. 4.50, 2 Monate Fr. 2.50, 1 Monat Fr. 1.60

ABONNEMENT: SCHWEIZ: Jährl. Fr. 10.—, halbjährl. Fr. 6.—, vierteljährl. Fr. 3.50, 2 Monate Fr. 2.50, 1 Monat Fr. 1.25. AUSLAND (inkl. Portozuschlag): Jährl. Fr. 15.—, halbjährl. Fr. 8.50, vierteljährl. Fr. 4.50, 2 Monate Fr. 2.50, 1 Monat Fr. 1.60

Postcheck- & Giro-Konto No. V, 85 o Redaktion und Expedition: St. Jakobstrasse No. 11, Basel. ■ ■ ■ TÉLÉPHONE No. 2406. ■ ■ ■ Rédaction et Administration: St. Jakobstrasse No. 11, Bâle. ■ ■ ■ Compte de chèques postaux No. V, 85 o

**Siehe Warnungstafel!**

**Aufnahms-Gesuche. Demandes d'Admission.**

Mme. G. Maire, Pension du Grand Chalet, Montana-Vermla, . . . . . 30

Parrains: MM. Louis Antille, Hôtel du Parc, et E. Nantermod, Sanatorium Stephani, Montana.

Wenn innert 14 Tagen keine Einsprache erhoben wird, gilt obiges Aufnahmsgesuch als genehmigt.

Si d'tel 15 jours il n'est pas fait d'opposition, la demande d'admission ci-dessus est acceptée.

**Schweizer Hotelier-Verein.**

**Anzeige betreffend Autorengelbühren.**

Laut dem mit der *Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique* in Paris (Generalagent für die Schweiz: Herr C. Tarlet, Viktoriarain 8, Bern) abgeschlossenen Vergünstigungsvertrag vom 1. September 1913 ist jeweils bis 1. April eine Liste der Hotelbetriebe mit **stündigem Orchester** aufzustellen.

Wir gelangen daher an die verehr. Mitglieder mit der dringenden Bitte, die Zahl der engagierten oder voraussichtlich zur Verwendung kommenden Musiker bis **spätestens Ende März a. c.** unserem **Zentralbureau** mitzuteilen.

Zur Lieferung dieser Angaben sind verpflichtet:

- diejenigen Mitglieder, welche während der Saison, sei es allein oder in Verbindung mit andern Hotels oder einem Kurverein, ein ständiges Orchester beschäftigen und mit dem Agenten der *Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique* noch keinen Spezialvertrag abgeschlossen haben, behufs Erlangung der zur öffentlichen Auführung von musikalischen Werken notwendigen Ermächtigung;
  - diejenigen Mitglieder, welche zwar einen Einzelvertrag mit dem Agenten der *Société des Auteurs* bereits besitzen, deren Musikerzahl dieses Jahr aber eine Veränderung erfahren wird oder die für die Zukunft auf ein ständiges Orchester verzichten haben.
- Exemplare des Vertrages zwischen der *Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique* und dem Schweizer Hotelier-Verein werden den Mitgliedern auf Verlangen durch das Zentralbureau zugesandt.
- Luzern, den 20. März 1914.

**Namens des Vorstandes**  
Der Präsident:  
O. Hauser.

**Société Suisse des Hôtelières.**

**Avis concernant les droits d'auteur.**

Au terme de la convention de faveur conclue le 1<sup>er</sup> septembre 1913 avec la *Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique* à Paris (Agent général pour la Suisse: Mr. C. Tarlet, Viktoriarain 8, Berne), une liste des établissements possédant un orchestre permanent, doit être dressée jusqu'au 1<sup>er</sup> avril.

En conséquence, nos honorables sociétaires sont vivement priés de faire connaître à notre **Bureau central, au plus tard pour fin mars courant**, le nombre des musiciens engagés ou

dont l'engagement est prévu pour le service de leur orchestre.

Sont astreints à livrer ces indications:  
1<sup>o</sup> Tous les sociétaires qui, pendant la saison, soit seuls ou ensuite d'arrangements avec d'autres hôtels ou sociétés locales, occupent un orchestre permanent et n'ont pas encore conclu de contrat avec l'agent de la *Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique* pour obtenir l'autorisation nécessaire en vue de l'exécution publique d'œuvres musicales.

2<sup>o</sup> Tous les sociétaires possédant un contrat particulier conclu avec l'agent de la *Société des Auteurs, etc.*, mais dont le nombre des musiciens a subi cette année un changement ou qui auraient renoncé pour l'avenir à avoir un orchestre permanent.

Sur demande à adresser au Bureau central, tout sociétaire recevra un exemplaire de la Convention conclue entre la *Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique* et la *Société suisse des Hôtelières*.

Luzerne, le 20 mars 1914.

**Au nom du Comité.**  
Le président:  
O. Hauser.

**Hotelfachschule**  
des  
**Schweizer Hotelier-Vereins in Cour-Lausanne.**

**Kochkurse.**

Während der Monate **April** und **Mai** wird dieses Jahr ein abgekürzter Kochkurs zur Ausführung gelangen, worauf wir unsere Vereinsmitglieder und andere Interessenten hiermit aufmerksam machen.

Auskünfte und Lehrpläne durch die **Direktion der Hotelfachschule in Cour-Lausanne.**

**Ecole professionnelle**  
de la  
**Société suisse des Hôtelières à Cour-Lausanne.**

**Cours de cuisine.**

Un cours réduit de 2 mois (**Avril et Mai**) est organisé cette année, sur lequel nous attirons l'attention de nos membres et d'autres intéressés.

Pour renseignements et plans d'étude s'adresser à la **Direction de l'Ecole Hôtelière à Cour-Lausanne.**

**Haftung des Gastwirtes für eingebrachte Sachen.**

(Altes O.-R., Art. 486. Neues O.-R., Art. 487, 488.)  
Von Dr. Joh. Winkler.

Die Zeitschrift «Praxis des Bundesgerichts» macht im Heft vom Januar 1914 Mitteilungen über ein bundesgerichtliches Urteil vom 15. November 1913. Ein Gast hatte gegen eines der grossen Hotels von St. Moritz Ersatzklage erhoben, für ihm dort abhanden gekommenes Geld, eine Uhr und mehrere Schmuckgegenstände. Von der Beklagtschaft war zur Begründung ihres Klageabweisungs-

antrages ein Selbstverschulden des Gastes geltend gemacht worden.

Die Klage wurde vom Bundesgericht geschätzt bezüglich des Geldes und einiger Schmuckgegenstände im Durchschnittswerte von 250–300 Kr., dagegen abgewiesen bezüglich der Uhr, zweier Brillantensteine im Werte von 1400 Kr. und eines Perlenanhängels im Werte von 3000 Kr.

Der Art. 486 des alten O.-R., der bei der Beurteilung zur Anwendung zu bringen war, hatte folgenden Wortlaut:  
486. Gastwirte, welche Fremde zur Beherbergung aufnehmen, haften für jede Beschädigung, Vernichtung oder Entwendung der von ihren Gästen eingebrachten Sachen, sofern sie nicht beweisen, dass der Schaden durch ein Verschulden des Gastes selbst oder seiner Begleiter oder Dienstleute oder durch höhere Gewalt oder durch die Beschaffenheit der Sache verursacht wurde.

Ein Verschulden des Gastes ist namentlich dann anzunehmen, wenn er unterlassen hat, grössere Geldsummen oder andere Sachen von bedenklichem Werte dem Wirt zur Aufbewahrung zu übergeben. Aber auch in diesem Falle haftet der Wirt sowohl für sein eigenes Verschulden als für dasjenige seiner Dienstleute.

Wir setzen auch gleich den Wortlaut der Art. 487 und 488 des neuen O.-R. hieher:

487. Gastwirte, die Fremde zur Beherbergung aufnehmen, haften für jede Beschädigung, Vernichtung oder Entwendung der von ihren Gästen eingebrachten Sachen, sofern sie nicht beweisen, dass der Schaden durch den Gast selbst oder seine Besucher, Begleiter oder Dienstleute oder durch höhere Gewalt oder durch die Beschaffenheit der Sache verursacht worden ist.

Diese Haftung besteht jedoch, wenn dem Gastwirt oder seinen Dienstleuten kein Verschulden zur Last fällt, für die Sachen eines jeden einzelnen Gastes nur bis zum Betrage von tausend Franken.  
488. Werden Kochkassen, grössere Geldbeträge oder Wertpapiere dem Gastwirt nicht zur Aufbewahrung übergeben, so ist er für sie nur haftbar, wenn ihm oder seinen Dienstleuten ein Verschulden zur Last fällt.

Hat er die Aufbewahrung übernommen, oder lehnt er sie ab, so haftet er für den vollen Wert.

Darf dem Gast die Uebergabe solcher Gegenstände nicht zugemutet werden, so haftet der Gastwirt für sie wie für die andern Sachen des Gastes (487).

Wenn wir zum erwähnten Urteile, das sichtlich bestrebt war, nach beiden Seiten ein billiges Mass zu halten, hier einige Bemerkungen machen, so beabsichtigen wir nicht, es in all seinen Details zu analysieren, wohl aber einige Gesichtspunkte von mehr grundsätzlicher Bedeutung herauszuheben.

Schon Art. 486, Abs. 1 altes O.-R. statuierte die oben, zufallhaft. Nur wenn der Hotelier einen der bestimmt benannten Entlastungstatbestände nachweist, ist er von der Haftung frei. Unter diesen Tatbeständen steht an erster Stelle das Verschulden der Gäste. Als ein besonderes Beispiel von Verschulden nennt der Abs. 2 das Unterlassen des Gastes, Geld oder Wertsachen dem Wirt zur Aufbewahrung zu übergeben. Nebst dem kommt als Verschulden (Abs. 1) häufig in Betracht das Nichtabschliessen der Zimmer und das Nichtabschliessen von Behältern innerhalb der Zimmer.

In dieser Beziehung liest man im bundesgerichtlichen Urteile:

«Es kann im allgemeinen nicht als Verschulden des Gastes angesehen werden, wenn er beim Verlassen des Zimmers dieses nicht abschliesst und den Schlüssel nicht abgibt. Der Gast lässt in der Regel das Zimmer nur offen, damit das Dienstpersonal es sofort aufräumen kann. Es ist denn auch namentlich bei längerem Aufenthalt in Gasthöfen mit Pensionsbetrieb durchaus üblich, das Abschliessen zu unterlassen; in Passantenhotels ist beim ständigen Wechsel der Gäste dieses etwas grössere Vorsicht zuzunehmen.»

«Dass nun die Klägerin ihren Schmuck zu wenig sorgfältig aufbewahrt und dadurch den

eingetretenen Schaden verursacht habe, ist nicht dargetan. Einmal ist die Versorgung der Schmuckgegenstände in der Schatulle an sich keine Fahrlässigkeit. Sodann kann eine solche auch nicht darin erblickt werden, dass die Klägerin die Schatulle nicht in einen besonderen Behälter, Schrank oder dergleichen verschlossen hatte. Es steht fest, dass die Schatulle mit dem Schlüssel verschliessbar und tatsächlich auch zugeschlossen war.»

Zunächst glauben wir, dass es sich für die Grosszahl der Gasthöfe nicht rechtfertige, einen Unterschied zu machen zwischen Gasthöfen mit Pensionsbetrieb und Passantenhotels. Jedenfalls ist in grossen Kurhotels, wie demjenigen von St. Moritz, die Freiheit des unbeaufsichtigten Herumgehens wesentlich die gleiche, wie in Passantenhotels. Ob für kleinere Pensionen, wo der Betrieb sich mehr dem Familienleben nähert, ein Unterschied zu machen wäre, braucht hier nicht untersucht zu werden.

Nun können in Gasthöfen beliebige Leute mit verhältnismässiger Leichtigkeit herumgehen, in Zimmer eindringen und Diebstähle begehen. Dass es eine eigene Verbrechenpezies, die Hotelmarde, gibt, ist allgemein bekannt. Gegen die Diebstähle ist der nächstliegende und in der Regel auch wirksame Schutz das Abschliessen der Zimmer. Dass der Gast in der Regel das Zimmer nur offen lasse, damit das Dienstpersonal es sofort aufräumen könne, ist nicht richtig. Das Dienstpersonal hat bekanntlich Passepartouts. Das Urteil sagt selber, gegen Diebstähle durch das Dienstpersonal schütze das Abschliessen mit Abgabe des Schlüssels nur sehr relativ. Warum? Eben weil das Dienstpersonal die von den Gästen abgeschlossenen Zimmer dennoch betreten kann. Das Zutuehnen oder Abgeben der Schlüssel ist eine so minime Mühe, dass sie jedem Gaste zugemutet werden darf. Das ist die jedem ersichtliche natürliche Zweckbestimmung der Erschlüssel: sie sind da, um benutzt zu werden. Ist der Gast sogar zum Abnehmen des Schlüssels zu bequem, was zwar oft vorkommen mag, so geht die Unterlassung auf sein Risiko, und es ist eine Unbilligkeit, wenn er die aus seiner Sorglosigkeit erwachsende Gefahr dem Gastwirt aufbürden will.

Sehr richtig führt sowohl Hafners Kommentar als derjenige von Schneider u. Fick als ein Beispiel des Verschuldens des Gastes das Offenlassen des Zimmers an. Das Urteil will dies zu gunsten des Wirtes nicht gelten lassen, da Hafner nur erklärt, im Offenlassen des Zimmers könne «unter Umständen» ein Verschulden des Gastes erblickt werden. Aber es ist doch nicht statthaft, wegen dieser einschränkenden Worte die Anmerkung Hafners so zu behandeln, als ob sie gar nicht gemacht worden wäre. Man wird vielmehr fragen müssen, welches die Umstände seien, unter denen Hafner das Offenlassen als ein Verschulden betrachtet wissen will. Die Antwort kann nicht ferne liegen. Das Offenlassen ist ein Verschulden, wenn sich der Gast für längere Zeit vom Zimmer entfernt. Damit stimmt überein die im Urteile zitierte Schrift von Ernst «Der Gasthausvertrag». Dagegen mag das Offenlassen als ein Verschulden nicht qualifiziert werden, wenn der Gast das Zimmer nur für einige Minuten verlässt, z. B. um in den Toilettenraum zu gehen, in Fällen, wo die Custodia als so gut wie gar nicht unterbrochen angesehen werden kann; die Diebstahlsgefahr ist bei ganz kurzer Abwesenheit unendlich geringer, als bei einer Abwesenheit von mehreren Stunden; oder wenn die Zimmermagd dem eben hinausgehenden Gast bemerkt, er



Russie 881 (421), Allemagne 445 (725), Italie 87 (80), divers 490 (545), Total 6431 (7494).

**Davos.** Amtliche Fremdenstatistik für die Zeit vom 28. Febr. bis 6. März 1914. Deutsche 2046, Engländer 165, Schweizer 147, Österreicher 251, Niederländer 229, Belgier 93, Russen 828, Oesterreicher und Ungarn 408, Portugiesen und Spanier 115, Italiener und Griechen 171, Dänen, Schweden und Norweger 21, Amerikaner 129, Angehörige anderer Nationalitäten 121. — Total: 5293.

**St. Moritz.** Die Zählung des Verkehrsvereins ergab für den 6.7. März 1914 folgendes Resultat: Franzosen 325, Engländer 127, Schweizer 70, Franzosen 57, Holländer 36, Belgier 17, Russen 37, Oesterreicher und Ungarn 57, Portugiesen, Spanier und Griechen 10, Italiener 33, Dänen, Schweden und Norweger 12, Amerikaner 58, Angehörige anderer Nationalitäten 10. Total: 849.

**Warnungstafel.**

Obacht! Nachahmer! In letzter Zeit häuften sich wiederum die Fälle, wo in den Hotelkassen Nachnahmen und Einzugsmandate zur Einlösung vorgewiesen werden, ohne dass der Hotelier sich erinnern kann, dem absendenden Verlag jemals einen Inserationsauftrag erteilt zu haben. Es

handelt sich dabei um Spekulationen auf den immerhin möglichen Zufall, dass die Nachnahmen in Abwesenheit des Prinzipals vom Hotelpersonal eingelöst werden. Ist aber der Betrag einmal bezahlt, so ist er auch unwiederbringlich verloren. Wir empfehlen daher dem verantwortlichen Bureaupersonal peinlichste Vorsicht und warnen insbesondere vor den Sendungen der Internation. Touristen-, Reise- u. Bilder-Zeitung, Berlin NW. 21, sowie des Verlags des Hotel-Anzeiger der Niemannschen Buchdruckerei (Inhaber Arthur Niemann) in Leipzig.

**BASEL, Hotel Jura**

Größtes Hotel II. Ranges, gegenüber dem Bundesbahnhof, Zentralheizung, 120 Betten, v. Fr. 2.50 an.

**Veltliner Weine**

der besten Lagen und Jahrgänge (145) offeriert sehr preiswürdig

**Erhard Gredig, Davos-Dorf**

Spezialität: Feinste Flaschenweine.

**Nizza Terminus-Hotel**

gegenüber Bahnhof.  
I. Ranges. Ganzjährig geöffnet.  
150 Zimmer. Höchster Komfort.  
Besitzer: Henri Morlock.

**NIZZA Hotel National**

Mod. Komfort. 2 Minuten vom Bahnhof an der Avenue de la Gare. Mässige Preise. Bes.: Emil Bessner, (1760)

Entwürfe für Innenausbau, Umbauten  
Beratungen, Kosten voranschläge  
Allererste Referenzen

**Fritz Berner**  
Zürich 7  
Vornehme Raumkunst

**Uzern Hotel Germania**

Mod. Neubau Hotel II. Ranges.  
Zimmer v. Fr. 2.50 an. J. Müller  
(Für die Saison wieder eröffnet).

**NIZZA'S** NEUESTE SCHÖPFUNG  
**RHEINISCHER HOF & ATLANTIC.**

Hôtel du Rhin.  
Imposanter Prachtbau, Höchster Komfort, Mässige Preise.  
Vornehmstes und modernstes „Deutsches Familien-Hotel“ am schönsten Boulevard der Stadt, zentral und ruhig gelegen, nahe beim Meer und Casinos.  
900 Zimmer mit fließendem Wasser von 5 Mark an, 80 Privatbad u. Toilette, 10 „Elegantes Restaurant Louis XVI.“ „Grosse Gesellschaftsräume, American Bar.“  
Telegr.: TH. BAUMGARTNER, BESITZER.  
RHINOTEL KARL DETTENHOFF, DIREKTOR.  
NICE, im Sommer: PALACE HOTEL, LUCERNE.

**Automobil-Steigerung.**

Donnerstag, den 26. März 1914, nachmittags 2 Uhr, gelangen in dem Auto-Garage neben der Sanktkirche beim Gütschbahnhof an der Baselstrasse in Luzern die nachbenannten dort eingestellten Automobile gegen Barzahlung an öffentliche zweite Steigerung:

1. Automobil-Omnibus, Marke **Dion-Bouton**, 4 Zylinder, mit Magnet-Zündung, ca. 25-30 HP, 10plätzig, in vorzüglichem Zustande, mit neuen Pneumatik, hinten Zwillingenmechanik.
2. Automobil-Tourenwagen, Marke **Aster**, 4 Zylinder, mit Magnet-Zündung, ca. 35-40 HP, 6plätzig, mit amerikanischem Verdeck. In allen Teilen gut erhalten, mit neuen Pneumatik.
3. Automobil-Tourenwagen, Marke **Aster**, 4 Zylinder, mit Magnet-Zündung, ca. 25-30 HP, mit Verdeck, 12plätzig, vorzüglich erhalten, mit neuen Pneumatik.
4. Automobil-Tourenwagen, Marke **Dion-Bouton**, ca. 24-28 HP, Magnet-Zündung, mit Verdeck, 9 Sitzplätzen, sehr gut erhalten, mit neuen Pneumatik. Ziffer 1 und 2 für Hotel, Pension etc., 3 und 4 für Exkursionen etc. gut geeignet.

Die Steigerungsobjekte können schon vor der Steigerung in eingangs benanntem Garage besichtigt werden.  
Luzern, den 14. März 1914. (618)  
**Das Betreibungsamt.**

Gesunder, kräftiger Jüngling aus gutbürgerlicher Familie wird als

**Koch=Lehrling**

in prima Hotelküche der französischen Schweiz zu plazieren gesucht, mit Eintritt auf 1. Mai.

Geil. Offerten erbiten unter Chiffre W. 5000 an Rudolf Mosse, Basel. (Zag. B. 250)

**Garantol-Eier**

Konfervierungsmittel

1000fach empfohlen Ein Versuch überzeugt.

Packung A für 120 Eier Packung C für 400 Eier  
D „ 300 „ D „ 600 „ ufo.

Erhältlich in Apotheken, Drogerien und Kolonialwarenhandlungen.

Engroslager in der Schweiz bei den Firmen:

In Basel: Bobny & Co., Drogerie.  
Emil Beutler, Ellabothstrasse 77.  
Einkaufsges. des Schweizer Konditoren-Verbandes.  
Niedlery Kauf, Datsch Grether & Co.  
Genf: Jules Fontana, Epicerie Fine.  
Langenthal: H. Burgunder.  
Romanshorn: V. Isino & Co.  
Schaffhausen: Gebrüder Quidor.  
St. Gallen: Carl & Fritz, Spiezstrasse 9.  
Walchwil a. Zugerssee: A. Walder, Geflügelhof Waldeck.  
Winterthur: Gebrüder Ochsner.  
Zürich: A.-G. vorm. Finster, 1. Möriehof.  
Georg Koch, Badenerstrasse 87, III.

**Chalet** zu verkaufen.

ist umständehalber zu vortheilhaftesten Bedingungen in demselben wurde bis dato mit Erfolg eine erstklassige Fremden-Pension am Bahnhof-Hotel. Offerten sub. Chiff. Zag. E. 52 an Rudolf Mosse, Bern. (613)

**OCASION! OCASION!**

Wegen Uebernahme und Liquidation eines Lagers sind so lange Vorrat abzugeben

**METALLFADEN-LAMPEN**

10, 16, 20, 25, 32, 40 und 50 Kerzen. Birnform hell, normal Edison oder Bayonet-Sockel für 105, 110, 115, 120, 125, 130 und bis 165 Volt bei Bestellungen von wenigstens 10 Stück à 65 Cts., bei 25 Stück à 60 Cts. netto, franco gegen bar oder Nachnahme. Bei grösseren Quantitäten Rabatt. Bestellungen und weitere Mitteilungen erbitet: **Spillmann-Gattiker**, Kaufmann, Zürich-Wipkingen. (607)

**Seltene Gelegenheit für Kapitalisten!**

Ein grosser Privatsitz mit Park am Thunersee (Fremdenort mit hoher Frequenz) wundervoll gelegen, ist zu verkaufen. Derselbe würde sich eignen zur Erstellung eines erstklassigen Hotels. Für Finanzleute ein selten günstiges Objekt: eventl. Gründung einer Aktiengesellschaft. :: Seriöse Reflektanten mögen sich wenden unter Chiffre B. U. 281 an Rudolf Mosse, Basel. (Zag. B. 281.)

Wer hätte nicht zu Ostern ein Geschenk zu machen?

Konfirmanden-Geschenke von bleibendem Wert finden Sie in unserem neuen Gratiskatalog über eidgen kontrollierte Goldwaren u. Uhren, sowie Silberwaren in jeder Preislage.

**E. Leicht-Mayer & Co., Luzern, Kurplatz No. 64.**

**A vendre**

à l'amiable, ensemble ou séparément (Zag. B. 280)

**Très bon fond d'Hotel**

de premier ordre et l'immeuble ou est exploité au fond. Cet hotel est situé dans une station balnéaire de l'Ouest très fréquentée. Prix à débattre. — S'adresser à Mr. Sauvage, notaire à St. Malo.

**Hotelier, mit fachkundiger Frau, sucht Gérant- oder Direktor-Stelle**

für mittleres Haus von 60—120 Betten.  
Offerten unter Chiffre Z. F. 2331 an die Annoncen-Expedition Rudolf Mosse, Zürich. Mg. (605)

**Geschäftsführer**

:: für „Tea Room“ ::

gesucht per sofort oder 1. April zur Leitung eines erkrankten, Tea-Rooms in Verbindung mit Confiserie und American-Bar. — Anmeldungen sprachgewandter, branchekundiger, durchaus selbständiger Bewerber mit la. Referenz, Zeugnisabschriften und Photo, unter Angabe der Gehaltsansprüche unter Chiffre L 1898 Y an Hasenstein & Vogler, Bern. (671)

**Zu verkaufen oder zu vermieten**

am Thunersee, 10 Minuten oberhalb Gunten, infolge Todesfall, die seit 40 Jahren in gleichen Händen betriebene

**Pension Schönberg.**

Schönste Lage am Thunersee, grosser Umschwung. Für Neubau sehr geeignet.  
Informationen: Fürspr. Lutz in Interlaken. (682)

**Chef de réception oder Direktor**

Als sucht tüchtiger, gewandter Fachmann, 34 Jahre, Schweizer, mit bescheidenen Ansprüchen, Stelle. Gute Zeugnisse und Referenzen, Kautionsfähig. (Zag. B. 45)  
Offerten sub B. F. 45 an Rudolf Mosse, Basel.

**Teilhaber gesucht.**

Hotel II. Ranges in Basel, im Aufschwung begriffen, sucht tüchtigen Fachmann, wenn möglich Hoteliersohn, als aktiver Teilhaber mit Fr. 60,000 Einlage, wegen Rücktritt des bisherigen aus Gesundheitsrücksichten. (Zag. B. 287.) Mg.  
Offerten unter Chiffre B. O. 287 an Rudolf Mosse, Basel.

**Zu verkaufen.**

Besonderer Umstände halber ist eine in der schönsten Lage von Davos liegende mit allem Komfort der Neuzeit eingerichtete **Hotel-Pension** zu verkaufen.  
Geil. Offerten unter Chiffre B. Q. 285 an Rudolf Mosse, Basel. (Zag. B. 285.) Mg.

**Hotelbuchführung.**

Abschlüsse, Nachtragungen, Neueinrichtung, Inventuren, Ordnen vernachlässigter Buchhaltungen, besorgt gewissenhaft

**Albertine Bär**

Inh.: Albertine Bär & Emil Hohmann  
Fernsprecher 6332 Zürich II, Rindlerstrasse 69  
Komme auswärts. Sämtliche Bücher vorrätig.

**SEEREISEN**

mit dem Norddeutschen Lloyd

Nach New-York: Nächste Abfahrten:

via Southampton u. Cherbourg	ab Bremen	George Wash.	28. März
via Southampton u. Cherbourg	ab Bremen	Kpr. Wilhelm	31. „
via Halifax	ab Bremen	Bremen	4. April
via Southampton u. Cherbourg	ab Bremen	Kpr. Cecilie	7. „
via Emden	ab Bremen	Rhein	9. „
via Neapel, Palermo u. Gibraltar	ab Genua	Berlin	2. „
Nach Brasilien via Antwerpen	ab Bremen	Eisenach	4. „
Nach Brasilien und Argentinien	ab Bremen	Gotha	1. „
Nach Algier und Gibraltar	ab Genua	Derfflinger	1. „
Nach Ost-Asien   via Neapel u.	ab Genua	Lütow	2. „
Nach Australien   Port Said	ab Genua	Scharnhorst	28. „
Nach Alexandrien, via Korfu	ab Venedig	Sohleswig	28. März
via Neapel	ab Marseille	Pr. Lutpolt	1. April

Ferner regelmässige Abfahrten nach Boston, Philadelphia, Baltimore, New Orleans u. Galveston.  
Mittelmeerfahrten — Norwegen- u. Polarfahrten — Auswanderung  
General-Agentur für die Schweiz: (Za. 1461 G)  
**Meiss & Co. A.-G., Schweiz, Reise-Agentur „Lloyd“** Bahnhofstr. 40, Zürich.  
Schiffs- und Bahnhöfen, Gepäckstationen, Reiseartikel.

**DORNER & Co.**

GENERALVERTRETUNG U. NIEDERLAGE VON  
JULIUS REGNIER & CO., DIJON  
LES FILS DE P. BARDINET, BORDEAUX  
DUJOUR, COMAR, FRIEDRICH, TRIER  
P. J. VALKENBERG, WORMS  
GEBRÜDER ECKEL, DEIDESHEIM  
Dr. RÄDER, GEBWEILER

RHUM NEGrita  
KIRSCH MONOPOL

(Zag. B. 294)

**Zeugnisse Photographien**

vervielfältigt mit Schreibmaschine in allen Weltsprachen  
Grösse 4x6 cm., gummiert, nach jeder Orig.-Photografie, in scharfer Ausführung, 20 St. Mk. 1.20, 30 St. Mk. 1.40 — Muster gratis.  
EMIL MEHLHORN, Dresden 10, Johannisstrasse 15.

**MAISON FONDÉE EN 1811**

SWISS CHAMPAGNE  
**BOUVIER FRÈRES**  
NEUCHÂTEL

Garantirt naturreines Nussprodukt  
**Köch-Salat & Speiseeol**

**„Ambrosia“**

Angenehm leicht verdaulich  
Arztlich empfohlen  
In allen Drogerien & Speisereihnd.  
Ersatz für weisse man energ zurück.  
Ernst Hartmann, Wädwil

Wegen Namenwechsel zu verkaufen gesucht

2 grüne **Marmor tafeln**  
44 x 74 mit Inschrift in Goldbuchstaben

**Hotel Victoria.**

(Gut erhalten.) (Zag. B. 282.) Mg.  
Geil. Offerten an Grand Hotel Victoria-National, Basel.

**Chef de cuisine**

propriétaire d'Hotel, 30 ans de métier, demande location d'Hotel, gérance ou direction pour la saison d'été. Hautes références et compétence absolue.  
Faite offre Mr. Bory, Propr. Kurhaus du Cap Martin (par Menton) Alpes-Maritimes. (693)

**Pension-Familie**

à vendre pour cause de santé dans la contrée Vevey-Montreux. Excellent pension, marchant très bien toute l'année. Bénéfices prouvés. 25 chambres, 30 lits. Facilités de paiement. Entrée à convenir. Renseignements à Vallemoz, notaire à Vevey. (482)

**Gesucht:**

Durchaus tüchtige und energische, im Wirtschaftswesen absolut selbständige

**Directrice**

zur Führung des wirtschaftlichen Betriebes u. der Comptabilität einer Privatklinik. Offerten unter Chiffre Z. M. 2010 an die Annoncen-Expedition Rudolf Mosse, Zürich. (642)

**Volontärstelle**

sucht Hoteliersohn (Italiener) zur Erlernung des Hotelbetriebes. Ist bereit, jede Arbeit zu tun. Zürcher-Hotel bevorzugt. Offerten unter Chiffre Z. U. 1920 an die Annoncen-Expedition Rudolf Mosse, Zürich. (646)

**Saison-Hotel** sucht (685)

tücht., durchaus selbständige **Saaltöchter**

Deutsch, französisch u. englisch sprechend. Eintritt Ende Mai. Offerten und Zeugnisse an: Hotel Klausen - Passhöhe, Klausenstrasse (Uri).

# Hotel Minerva, Luzern

(früher Waldstätterhof-Savoy)

## wieder eröffnet!

Familienhotel mit höchstem Komfort. Geeignet für längeren und kürzeren Aufenthalt. Direkt am Bahnhofsangang, bequem und ruhig gelegen. 1 Minute von den Dampfschiffanlegungsplätzen, Post und Telegraph.

1912 vollständig umgebaut und vergrößert.

Schöne Gesellschaftsräume. 150 Betten, viele Privatbäder mit Toiletten.

Höflichst empfiehlt sich **W. Amstad.**

### Hotelier

#### Erstkl. Saison-Badhotel

mit Restaurant, ist unter günstigen Zahlungsbedingungen zu verkaufen event. zu vertauschen mit Baraufzahlung.

**Stärkste, allberühmte Natrium-Schwefelquelle der Schweiz.**

130 Zimmer, 150 Betten. Grasser Park und Wiesland. Herrliche alpine Lage, grossartige Aussicht. — Näheres an Selbstreflektanten unter Z. V. 2121 durch Rud. Mosse, Zürich.

### Direktor-Chef de réception

Schweizer, 32 Jahre, 4 Hauptsprachen, seriöser und energischer Fachmann, mit erstklassigen Referenzen, **sucht Sommer- oder Jahresstelle.**

Offerten unter Chiffre Z. F. 1831 an Rudolf Mosse, Zürich. (501)

### Baden-Baden.

#### Hotel II. Ranges

äusserst günstig gelegen, neu umgebaut, komfortabel und geschmackvoll ausgestattet, neu möbliert, mit 60 Betten, **zu verkaufen oder zu verpachten.**

Für tüchtige Kraft sehr günstige Gelegenheit. Offerten unter Z. B. 2127 an die Annonc.-Exp. Rudolf Mosse, Zürich. (578)

In der Nähe einer süddeutschen Grossstadt ist in schöner, vielbesuchter Gegend ein gutgehendes, zukunftsreiches, neueres **Bahnhof-Hotel** mit schönen Räumen und grossem Saal **äusserst preiswert zu verkaufen.** Der grosse Verkehr ermöglicht ein sehr gutes Geschäft. Anzahlung Mk. 20—25,000.—, Gefl. Offerten unter M. Z. 1062 an Haasenstein & Vogler, A.-G., München. (538)

Hoteliers u. Restaurateure beziehen ihren **Tee-Zwieback** am vorteilhaftesten bei (155) **H. Umiker, Uster (Zürich)** Prompte Bedienung bei tadelloser Qualität.

**Sing- und Ziervögel**

Pfauen, Fasanen, Rehe und Schwäne liefert: **Eude-Tröbelsberger, St. Gallen.**

**Pension!**

Villa I Ranges in Wildbad zu verpachten oder zu verkaufen. Offerten nur von Selbstreflektanten (Agenten verboten) unter S. E. 3829 an R. Mosse, Stuttgart. (572)

## SERVIETTEN

### Leinenimitation

von Fr. 4.30 bis Fr. 13.— per mille

**Schweiz. Verlags-Druckerei G. Böhm**

Basel

### Hotel-Wäsche

Wäsche-Fabrik **J. Kihm-Keller's Söhne** zur guten Quelle Frauenfeld

Herren-Wäsche  
Braut-Ausstattungen

### Kapellmeister

routinierter, vorzügl. Pianist, auch I. Violonist, in erstkl. Hotels tätig gewesen, grosses, mod. Notenmaterial, zahlt demjenigen **hohe Belohnung** welcher zum April event. etwas später, gutes Engagement nach der franz. Schweiz, am liebsten in Genf oder Lausanne, vermittelt. — Offerten unter „Kapellmeister“, Berlin N. O. 53, Danzigerstrasse 47, vorn I. (574)

### Directeur marié

connaissant à fond toutes les parties de l'hôtellerie, cherche place comme tel dans hôtel de montagne (deux saisons) ou à l'année.

Adresser offres sous chiffre B. S. 258 à l'Agence de publicité **Rudolf Mosse, Bâle.** (Zag. B. 258)

### Zeugnis-Abdrücken

in allen Sprachen feinste und billigste Ausführung, auf dünnen Papier, Maschinenschrift, sofort, sowie **Photos für Offerten etc.** nach jedem Bilde: 30 Stück Fr. 1.25, 50 Stück Fr. 2.50, 4x6 cm, durch G. Kathrin, Schorenengasse 26, Zürich III. (143)

### Zu verkaufen in Interlaken

Infolge Abbruches der alten Hotelgebäude ist das in schönster, ruhiger Lage befindliche (583)

### Terrain des Parkhotel Ober

in Interlaken, 25,000 m<sup>2</sup> haltend, zu verkaufen. Das Terrain liegt 3 Minuten vom Kursaal, in unmittelbarer Nähe der auf Frühjahr 1915 zu eröffnenden Kurbadanstalt. Eventuell wird Kapitalbeteiligung für Neubau gesucht.

Informationen: Fürsp. Lutz, Interlaken.

# Persil

Wäscht von selbst ohne Reiben und Bürsten. **das selbsttätige Waschmittel**

Bleicht und desinfiziert. **Garantiert unschädlich.**

## VELTLINER MONTAGNER



empfehlen **Lorenz Gredig**

Veltliner-Weinhandlung zum Kronenhof PONTRESINA

## HOTELIER

Suisse, énergique et capable, propriétaire d'une maison d'été, cherche, de préférence au Midi,

### Gérance ou Direction

d'un bon hôtel pour l'hiver. Offres sous chiffre Z. O. 2014 à l'Agence de publicité **Rudolf Mosse, Zurich.** (550) Mg.

### Hotel II. Rgs.

zu verkaufen

gut eingerichtet, in gut besuchtem Luftkurort Graubündens mit grossem Passantenverkehr. Jahresbetrieb. — Anfragen unter Chiffre Z. A. 1976 sind zu richten an die Annonc.-Exp. Rudolf Mosse, Zürich. Mg. 540

### Occasion! Omnibus

sehr gut erhalten **zu verkaufen** 6 plätzig. Inwendig neu ausgeschlagen. Preis Fr. 650.—. Ebendasselbst ein hochfeiner **Break** (559) (Geissberger), Fr. 850.—. Anfragen unter Chiffre Z. A. 2101 befördert die Annonc.-Exp. Expedition Rudolf Mosse, Zürich.

## HOTEL

Pour la reprise d'un hôtel situé dans la Suisse française **on cherche un hôtelier** capable et intelligent disposant de quelques fonds, environ fr. 80—50,000.—. Adresser les offres au casier postal No. 18252, Fribourg. (531)

MAISON FONDÉE EN 1826

SWISS CRAMPAGNE



**MAULER & CIE** a Prieuré St-Pierre MOTIERS-TRAVERS (173)

### Lästiges Geräusch der Klosett-Spülkasten

verhindert Geräuschdämpfer „Friede“.

Preis Fr. 6.— (Prospekte gratis). (553)

An bestehende Spülkästen schnell und leicht anzubringen.

**C. B. SCHELLER, Bremgartenstrasse 20, ZÜRICH III.**

## SCHOOP & CO

ZÜRICH

TAPEZIERER-ARTIEL EN GROS

Messing-Vorhanggarnituren  
Fensterdekorationen  
Möbelstoffe  
Plüsch-Haargarn-Teppiche  
Cocos-Treppengängen, Teppichschienen  
Stuhlfilzunterlagen

Etudes de Me. Clerc, notaire à Evian-les-Bains, et Me. Masson, docteur en droit, avoué à Thonon-les-Bains.

A vendre après faillite sur une enchère en l'Etude de Me. Clerc, notaire à Evian-les-Bains, le lundi, 6 avril 1914, à 2 heures du soir,

### l'Hôtel Beau-Séjour

situé à **Amphion-les-Bains**, jardins potager et d'agrément, allées et ombrages, d'un seul bâtiment. Au bord du **Lac Léman**. Ensemble tout le matériel mobilier et agencement le garnissant. — Mise à prix fr. 24,000.—

Pour tous renseignements s'adresser: 1° à Me. Masson, avoué; 2° Me. Clerc, notaire dépositaire du cahier des charges; 3° sur place pour visiter. (Zag. B. 260)

### Lieferanten von Getränken

### Bierbrauerei FALKEN Schaffhausen.

Wir empfehlen unsere, nach Münchner- und Pilsner-Art gebrauten dunklen und hellen Biere in Fassern und in Flaschen.

### ADOLF ITO Vini - CHIASSO Chianti und Weissweine

### J. JAUCH, Weinhandlung ALTDORF (Uri).

Spezialhaus für ff. Piemontese-Tafelweine, Asti, Brachetto, Nebiolo, Chianti.

### Eberhard & Cie.

Weinhandlung, Neuenstadt empfehlen ihre Spezialitäten in prima Neuenburger, (cave de l'Hôpital Pourtalès) und Waschlindereisweine, sowie alle französischen Rotweine.

### BENDI & Cie.

St. Gallen und Chur. Feinste Veltliner Weine

### alte Sassella

Tirol Spezial Weine Lagrein Kretzer, St. Magdalener.

### H. Rutishauser & Co

A.-G. Scherzigen Spezialitäten in Ostschweizer- und Tirolerweinen aus bevorzugten Lagen

### ff. Flaschenweine

### Weinhandlung Bruckner & Cie

Nachfolger v. Jacques Z'berg. — Gegründet 1848.

Basel, Güterstrasse 206 Lager in couranten und feinen Weinen, Liqueurs und Essig.

### Egadinier IVA Liqueure

Original von S. Bernhart, Samaden (Engadine). Gegründet 1860. Anerkannt feinste Tafelliqueure.

### Gebrüder Fehr, Schaffhausen

Spezialweine aus den eigenen Rebbergen im Fischerauserberg und an der Rheinhalde. Höchste Auszeichnungen hierfür von den Ausstellungen in Baden-Baden, Bern, Genf und Zürich.

### Franz Müller & Cie.

Weinhandlung, Schaffhausen empfehlen Schaffhauser- und fremde Weine in nur prima Qualitäten. Spez.: Herberberger Eigengewächs.

### V. Haller Söhne BASEL

empfehlen Waschlindereis-, Walliser-, Maxgüfler-, Giesler- etc. Weine.

### R. Frey, Schaffhausen

offert ff. Ostschweizer- und Tirolerweine. Eigengewächs: Rheinhalder und Hallauer.

### M. Christoffel, Chur Ia. Veltliner Weine

Diplom I. Klasse. Gold. Medaille 1913

Weitere Aufträge für diese Rubrik werden nach entgegengekommen von der Annonc.-Expedition Rudolf Mosse ZÜRICH.

### Neuchâtel Châtenay

Maison fondée en 1786

Marque des Hôtels de premier ordre. (580)

Dépôts: à Paris: J. Werth, 41 Rue des Petits Champs; à Londres: Ehrmann Brothers, 45, 44 & 47, New Street; à New-York: Casseler Company 402-404 West 23<sup>rd</sup> Street.

**HARRISSON TEA**  
 „Der Champagner der Tee-Ernte“

32 FENCHURCH STREET LONDON E.C. 6

Anerkannt feinste und vorteilhafteste Teemischungen. Direkter Versand ab London in Kisten von 3 bis 50 kg. franko und zollfrei ins Haus. Preis per Kilo: Fr. 3.50, Mk. 3.50, Kr. 5.75 und höher. Preisliste und Gratismuster werden mit Vergnügen gesandt.

**Harrison Tea & Colonial Produce Co.**  
 32 Fenchurch Street, LONDON E. C.

Per Frühjahr 1914 ist in St. Moritz ein neuerbautes

# Pensionhaus

unmöbliert (eventuell würden auch die Möbel gestellt) zu vermieten.

Das Haus ist an einer prächtigen, sonnigen Lage mit freiem Ausblick auf See und Berge und fast jedes Zimmer mit Balkon versehen. Das Haus hat Platz für 35 Betten nebst den dazu gehörigen Wirtschaftsräumen. Offerten werden nur von ganz tüchtigen und kapitalkräftigen Leuten berücksichtigt unter Chiffre Z. E. 1955 durch die Annoncen-Exp. Rudolf Mosse, Zürich. (541)

## Hoteldirektoren

die über ein Kapital von M. 50—60,000 verfügen und die beabsichtigen, sich im Verlauf einiger Jahre durch vorteilhafte Übernahme eines grösseren Geschäftes selbständig zu machen, ist in verschiedenen, dem gleichen Besitzer gehörenden und in der besten Lage stehenden Hotels Gelegenheit geloten, sich vorläufig als

**Direktoren mit Gewinnbeteiligung** in die Geschäfte einzuführen. Es handelt sich um Hotels mit 140—200 Betten. Gute Rendite gewährleistet. Erste Bewerber beliehen sich unter Einsendung von Zeugniskopien, Photo, Referenzen und Vermögensangabe zu wenden an die Union-Reklame Annoncen-Exp. Bern unter Chiffre Ue 504 B. Spätere Vorstellung unerlässlich. (539)

## Hotel-Steigerung.

Im Konkurse des G. Monglowsky in Luzern gelangt Montag, den 23. März 1914, nachmittags 2 Uhr, im Steigerungssaale des Konkursamtes, Züricherstrasse No. 6 in Luzern, an zweite öffentliche Steigerung, das

### Hotel Haldenhof

an der Haldenstrasse, vis-à-vis dem Kursaal in Luzern gelegen, mit prachtvoller Aussicht auf See und Gebirge. — Für weitere Aufschlüsse wende man sich an das Konkursamt Luzern. Luzern, den 13. März 1914. Das Konkursamt.

## Daily Mail

CONTINENTAL EDITION

Gives all the News Many Hours in Advance of any other English Journal circulating on the Continent.

HEAD OFFICE: 36, Rue du Sentier, PARIS. (531)

## Hotelier.

Landhaus (Neubau), als Privat-Pension, komplett und komfortabel eingerichtet, in Gegend mit zunehmender Fremdenindustrie u. speziell regem Wintersportbetrieb zu verkaufen event. zu verpachten. Für Hotelbetrieb vorzüglich geeignet. — Anfragen unter Chiffre Z. G. 553 an Rudolf Mosse, St. Gallen. (544)

## Eiserne Gartenmöbel

Rohrmöbel  
 Grosses Lager zu Fabrikpreisen

Verlangen Sie illustr. Preis-Courant gratis und franko. (102)

### Bielmann & Co., Luzern.

## Suter Frères

(anc. Ed. Ch. Suter) MONTREUX

Commerce de viandes  
 Fabrique de charcuterie  
 Installations modernes

Grand choix de charcuterie fine pour hors-d'œuvre  
 Jambons fumés  
 Jambons en boîte

Viandes fraîches du pays

Expéditions pour toute la Suisse  
 Télégr.: Suterfr. — Téléph. 78.

## Chambre de Travail

Bureau de placement gratuit.

Instituée par les lois du 19 Oct. 1895 et du 14 Oct. 1911

10, rue du Temple 10, Genève.

Service spécial pour hôtels, pensions, restaurants, cafés.  
 Téléph.: hommes 2151, femmes 2331. (128)

## Locarno

(Tessin)

### Pension à vendre

Situation magnifique, S'adresser sous chiffre U. 1610 O. à Hausenstein & Vogler, Lugano. (477)

## OFENFABRIK SURSEE

GASHERDE IN ALLEN GRÖSSEN

Nachweisbar sparsamste & leistungsfähigste aller Systeme

## Zeugnis-Copien

in Schreibmasch. schnell, sauber und billig (544)

**Gertrud Opitz**  
 Zürich I. Löwenstr. 62, beim Hauptbahnhof. Telefon No. 8847.

Für Fr. 25.— liefern wir franco gegen Nachnahme 200 Stücke feine Glycerin-Transp.-Seife mit jeder halbtägigen Hotel-Firma, die im Innern der durchscheinenden Seife angebracht, bis zum völligen Verbrauch des Stückes sichtbar bleibt. Gute Reklame und bester Schutz gegen Entwendung von Seifen in den Toiletten, daher grosse Ersparnis. **Bergmann & Co., Zürich.**

## Zürcher & Zollikofer

tulle étamine

### Rideaux

tulle (188)

gulpure (188)

**ST-GALL.**

## Trink-Eier.

Suche einige Annehmer; versende nur Eier von reinen Hühnerbeständen u. leiste volle Garantie für frische Ware. Offerten richte man gefl. unter Chiffre Z. G. 1907 an Rud. Mosse, Zürich. (548)

## Hotel- & Restaurant- Buchführung

Amerikanisches System Frisch. Lehre amerikanische Buchführung nach meinem bewährten System durch Unterrichtsstufe. Unterricht von Anerkennungsbescheinigung. Garantie für den Erfolg. Verlangen Sie Gratisprospekt. Prima Referenzen. Richte auch selbst in Hotels und Restaurants Buchführung ein. Ordre vernünftige Bücher. Gehe auch nach auswärtig. Alle Geschäftsbücher für Hotels ab Lager. **H. Frisch, Zürich I. Buchexperte** (5)

## Palmen u. Lorbeer-Bäumen

Kronen und Pyramiden

Tisch- und Korbdekorationen für jeden Zweck in reichster Auswahl

Vorrat ca. 1500 Paar prima Lorbeerbäume zu konkurrenzlosen Preisen

Für Beschichtung meiner Massen-Kulturen sind Interess. eingeladen

Grösste Spezialkulturen

Auf sämtl. beschickten Ausstellungen mit allerersten Preisen prämiert

Fortwährend grösste Treiberei von blühenden Dekorationspflanzen u. abgescchnittenen Blumen. Beste u. zuverlässigste Verpackung. bei jeder Jahreszeit.

Massenanzecht von sämtlichen Gruppen- und Teppichpflanzen inkl. aller guten erprobten Neuhellen. Vorrat circa 300,000 Pflanzen in allen Grössen.

**C. Baur, Grossversandgärtnerei, Zürich-Abisrieden**

Erstes Geschäft der Schweiz und Süddeutschlands

Illustrierter Katalog und Preisverzeichnis gratis und franko.

H. Kulturen umfasst: 46 Ewelokahler, 14 Heilig, 21 in lauge Zinsel-Suppelkanten, 2000 Mittelständer, 11 Stück. Kulturort (188)

## Spielkarten

beziehen Sie am vorteilhaftesten von (562)

# Landolt-Arbenz & Co., Zürich

Bahnstrasse 66 Papeterie Bahnhofstrasse 66

Alleinvertreib für Zürich der Spielkarten von Ferd. Platnik & Söhne, Wien.

Spezialität: Oesterr. Tarokkarten, Pokerkarten, Doppeldeutsche Kaffeehauskarten.

Verlangen Sie Preisliste No. 33.

## J. BOLLINGER

DRY EXTRA-QUALITY

EXTRA-QUALITY BRUT 104

Die Qualitäts-Marke. Die Marke der Sportsmen.

Représentant général: W. H. EImenhorst, 72 Bahnhofstrasse, Zürich.

## Wer

Beleuchtungs- oder Heizungsanlagen oder Closet-Einrichtungen in Hotels, Pensionen oder Kuranstalten besorgt, inseriert mit Erfolg in der in Basel erscheinenden **Hotel-Revue** Hotelier-Vereins

Offizielles Organ des Schweizer Hotelier-Vereins

## Kleine Anzeigen

große Wirkung

wenn sie sachgemäß abgefasst und zweckentsprechend ausgefattet sind, wenn die Auswahl der zu benutzenden Zeitungen auf Grund sachmännlicher Erfahrung getroffen wird. Alle diese Bedingungen werden erfüllt ohne irgendwelche Preisermässigung, ferner wird eine wesentliche Vereinfachung, Zeit- und Arbeitsersparnis erzielt durch Uebertragung derartiger Aufträge an die

**Annoncen-Expedition Rudolf Mosse**  
 Zürich, Limmatquai 34, Ecke Mühlegasse (Rudolf Mosse-Haus)

## Prospekte und Empfehlungskarten

in moderner und geschmackvoller Aus-führung bei ziihlen Preisen empfiehlt

Schweiz. Verlags-Druckerei G. Böhm :: Basel.

## Sofort zu verkaufen oder zu verpachten

eine direkt am Bodensee (Schweizerseite) sehr schön gelegene **Fremdenpension** (ca. 80 Betten), mit meist neu renovierten Gebäuden, im Asekenzwerter von Fr. 235,000.—, schönen Anlagen und grossem Garten, nebst dem Vorhandenen auf Fr. 40,000.— taxiertem Inventar. Der **Verkaufspreis ist ein ausnahmeweise billiger: Anzahlung Fr. 25,000.—**.

Das Objekt bietet tüchtigem, strebsamen Fachmann schöne Existenz, würde sich aber auch ausgezeichnet als **Nervenzellanstalt** für einen tüchtigen **Arzt** eignen.

Gefl. Offerten unter Chiffre O. F. 3352 zu Händen des Eigentümers an die Annoncen-Expedition Orell-Füssli in Zürich. (564)

Reklame Budget 1914

- Wenn Sie einen Reklame-Auftrag geben, so stellen Sie sich folgende 6 Fragen:
1. Trifft diese Reklame mein Publikum?
  2. Ist sie so eigenartig, dass sie auffällt?
  3. Fällt sie angenehm auf?
  4. Muss man diese Reklame beachten?
  5. Hat man Zeit sie zu lesen?
  6. Steht der Preis dieser Reklame im richtigen Verhältnis zum erwarteten Erfolg?
- Wenn Sie auf jede Frage ein JA haben, so erteilen Sie den Auftrag! Wenn nicht, so schreiben Sie an „Propra“ Culmannstr. 33, Zürich um Gratis-Zusendung eines Prospektes über „Propra-Reklame“ und unverbindliche Preisofferte. Auf jeden Fall aber, setzen Sie einen Posten für „Propra-Reklame“ auf Ihr Budget, denn sie genügt all diesen Anforderungen! (4)
- PROPPRA**

## On cherche Directeur

compagnie la langue espagnole, pour un café avec restaurant et pâtisserie moderne, dans une ville de bains de mer du nord de l'Espagne. (534)

Ainsi qu'un pâtissier-glaçier. — Offres sous chiffre O. F. 3399 à Orell-Füssli, publicité, Zürich.

## Rideaux

J. Stäheli & Co. St. Gallen

## Pension-Restaurant

à 900 m. altitude, à proximité de Lausanne. Installations mod., eau de sources, bains, chauffage central, lumière électrique; le tout en situation magnifique et sur voie de tram. Pour cause de santé, l'établissement est à vendre. S'adresser sous chiffre O. F. 3351 à Hausenstein & Vogler, Lausanne. (343)

## Tafel-Kunsthonig

zu Fr. 1.20, 1.50, 2.— per Kilo in Büchsen von 5 Kilo an, offeriert A. Kunz, Freischiitzgasse 12, Zürich. (538)

Probierbüchsen von 1 kg. gegen Nachnahme.

## EXTRACT MONOPOL

Feinste Tafelsauce bestes Kochhilfsmittel

**A. G. MONOPOL**  
 Gutenberg (Kl. Bern)

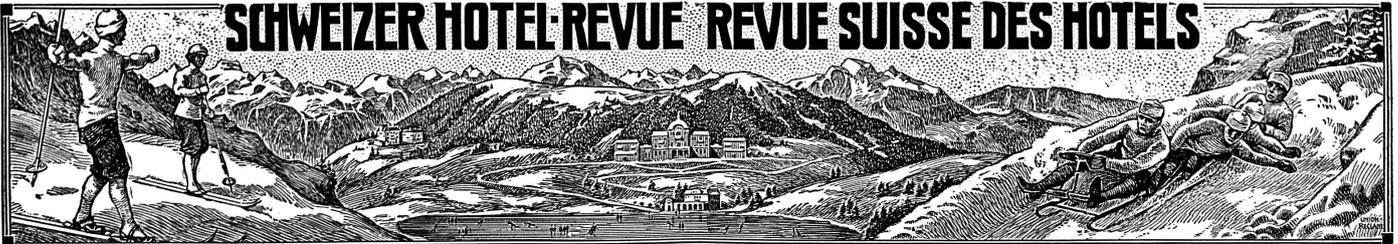
## Naturwein.

Tessiner 1913er Fr. 26.—  
 Ital. Tischwein „ 34.—  
 Barbaro „ 46.—  
 Stradella, weiss „ 50.—  
 Chianti, extra „ 52.—  
 la. Veltliner „ 65.—

12 Flaschen ganz alten **Barbara** (Krankweins) Fr. 12.—

Gebr. STAUFFER, Lugano.





# SCHWEIZER HOTEL-REVUE REVUE SUISSE DES HOTELS

## Pro memoria.

Die tit. Mitglieder werden hiemit ersucht, aus dem ihnen zum Gebrauch übermittelten statistischen Heft betr. Fremdenfrequenz, die für unser Zentralbureau bestimmte

### Kopie der Rekapitulation

im Laufe dieses Monats einzusenden.

Das Zentralbureau.

Von den bis jetzt eingegangenen Kopien der Fremdenstatistik sind verschiedene Exemplare ohne Angabe der Bettenzahl und daher wertlos; wir ersuchen deshalb dringend, nicht zu vergessen, die Bettenzahl zu notieren.

MM. les Sociétaires sont priés d'envoyer au Bureau central, dans le courant de ce mois, la

### Copie de la récapitulation

du Cahier de statistique des étrangers qui leur a été envoyé en son temps.

Le Bureau central.

Parmi les copies de la statistique des étrangers reçues jusqu'à ce jour, il y en a quelques-unes sur lesquelles manque l'indication du nombre de lits et qui, de ce chef, sont sans valeur aucune. Prière de ne pas omettre de noter le nombre de lits.

## Seule l'union fait la force.

Ces mots se lisent à la page 53 du bulletin (No. 2) de la Société suisse d'Utilité publique. Personne n'ignore que cette société a comme but principal de travailler à unir dans une même pensée de dévouement à la chose publique tous les citoyens suisses sans distinction d'opinions politiques ou religieuses. Personne n'ignore non plus qu'un nombre de ses membres elle compte: les ministres des religions, les professeurs, les docteurs, les hommes d'état, de nombreux hôteliers, en un mot, tout ce que le pays renferme d'illustrations, de sommités, etc. La mission de cette société est donc belle et sainte entre toutes: cultiver l'harmonie entre les citoyens, les faire s'aimer entre eux, leur apprendre comment par leur collaboration mutuelle, petit à petit, l'humanité peut être améliorée et rendue moins sauvage.

Et voici en quels termes dans le même numéro, pages 35 et 36, la Société suisse d'Utilité publique, donne aux citoyens et au pays un bel exemple d'union et de concorde:

### Nos problèmes nationaux.\*

«Nous sommes plus et mieux qu'une vaste entreprise commerciale, que „l'auberge de l'Europe“, comme on se plaît, parfois, à nommer la Suisse.

Ces derniers mots nous amènent à parler de l'industrie dite des étrangers. Elle joue un grand rôle dans notre pays et agit déplorablement sur le moral du peuple.

Nous sommes en pleine communion d'idées avec le capitaine de Vallières lorsqu'il dit, dans *Honneur et Fidélité*:

«Pour plaire à ces étrangers qui ne font que passer chez nous, nous sacrifions une partie de notre dignité. Ce ne sont plus des hommes que nous louons à l'étranger (allusion aux services mercenaires des anciens suisses), c'est la terre même, la „Sainte terre des aïeux“ que nous leur vendons.

«Le mot cruel de *Terre vénale* a été prononcé; il renferme, hélas! une part de vérité. Certains Suisses ne voient, dans les beautés de leur pays, qu'un capital rentable à exploiter. L'Alpe est une source d'énergie et d'indépendance, nous en faisons un buffet de gare. La Suisse a résisté au fer des étrangers, périrait-elle par leur or? Pour eux on bouleverse nos villes, on dégrade les plus fiers sommets, on viole la Constitution.»

L'industrie des étrangers a pris, chez nous, trop d'essor. Au point de vue industriel, c'est une faute; au point de vue national, la faute est plus grande encore.

Cette industrie favorise la désertion des campagnes: les paysans deviennent portiers d'hôtels ou employés de chemins de fer; ils apprennent à courber l'échine pour une pièce de monnaie. Avouez que cela est peu suisse.

A propos du même sujet, et en rendant compte de la vaillante brochure de Mr. Loosli „La Suisse a-t-elle besoin d'une régénération?“ *La Semaine littéraire* du 1<sup>er</sup> mars 1913 disait ceci:

\*) Résumé d'une conférence faite, en janvier 1914, à la Société vaudoise d'Etudes Notariales, à Lausanne.

„Le Suisse, au contact des étrangers, attrape — comme une maladie — non seulement des besoins nouveaux et l'habitude d'un luxe de pacotille, le goût de la note bécote; mais encore il s'avilit par son désir excessif de faire plaisir au client, de ne le fâcher à aucun prix. Là, vraiment, il y a un fléchissement des caractères qui n'est pas à notre honneur! Voulez-vous des exemples?“

Dans un village montagnard où cantonnait, l'été dernier, une école de recrues d'alpins, le syndic de la Commune vint trouver le commandant d'école et le pria, en toute naïveté, de ne pas faire jouer la diane le matin, parce que, disait-il, cela gênerait „messieurs les étrangers“.

„Ailleurs, en des lieux que je sais, en 1912, la fête du 1<sup>er</sup> août a été sabotée par les étrangers en séjour qui ont hué les orateurs et sifflé notre hymne national: personne, parmi cette population à tabliers verts ne protesta.“

Comme R. de Traz, l'écrivain de ces lignes, nous vous dirons: Si vous avez un cœur de Suisse, ne le sentez-vous pas se gonfler de colère?“

Le mieux que l'on puisse souhaiter à l'industrie hôtelière c'est qu'elle crève d'obésité. Il y a trop d'hôtels, et surtout trop où l'estampage est élevé à la hauteur d'une institution.

Au surplus, le tourisme est aussi une affaire de mode, et quand la mode de faire un tour en Suisse aura diminué, que deviendront nos Palaces?“

La France, l'Italie, l'Allemagne, depuis ces dernières années, commencent aussi à mettre en valeur leurs beautés naturelles, au moyen d'une réclame artistique intense.

Nous ne serions donc pas étonnés qu'un jour les étrangers en arrivent à négliger la Suisse, dont on abime, du reste, les plus beaux sites avec un acharnement digne d'une meilleure cause.

L'argent placé sur les hôtels aurait rendu plus de services au commerce et à l'industrie suisses. — S'il avait, pour cette dernière, autant d'empressement, des mains-mises étrangères du genre de celle qui s'est produite pour les usines Brown-Boveri seraient plus difficiles.

F. Spillmann, notaire.

„Le mieux que l'on puisse souhaiter à l'industrie hôtelière (qui représente pour la Suisse un capital de 1 milliard 300 millions, qui fait vivre le commerce, la plupart des industries vraiment utiles, l'agriculture, qui est donc pour la Suisse un facteur d'existence indispensable), c'est qu'elle crève d'obésité.“

Après avoir rabâché toutes les sottises mises en circulation depuis des années par de petits messieurs imbus de l'idée que le seul fait pour eux d'être venu au monde suffit pour donner du mérite à leur opinion, le notaire Spillmann accouche d'une énormité qui, à elle seule, suffit pour démontrer toute l'innanité des reproches que lui et ses amis se croient en droit d'adresser au nom du patriotisme aux hôteliers de leur pays.

En effet, lorsque un membre d'une profession libérale ne vivant, pour ainsi dire, que de l'activité des autres professions peut se laisser aller à énoncer de telles sottises, qui voudrait encore — je parle aux citoyens sensés — attacher la moindre importance à son opinion. On sent que celle-ci chez lui est trop irréflectée, bien mieux, qu'elle est encore en pleine immaturité. Et l'on passe outre.

„Il y a trop d'hôtels, et surtout trop où l'estampage“ est élevé à la hauteur d'une institution“.

Ici, la réflexion qui s'impose est la suivante. Quelles sont les professions qui ont donné à „l'estampage“ le plus d'extension et l'interprétation la plus outrée? Sûrement pas l'hôtellerie, car si quelques hôteliers, peu nombreux, ne craignent pas de pratiquer ce que des gens beaucoup plus instruits qu'eux leur enseignent journellement, les autres, dans leur grande majorité, considèrent leurs clients comme des amis et non pas comme des ennemis à dépouiller. Il y a une belle lurette que les gens qui musent dans les labyrinthes de nos recueils de lois et ordonnances et toutes sortes ont leur petite réputation toute faite. Chez eux, oui, l'estampage, régi par des règlements, existe et fleurit, et comment! Il est pour eux plus qu'une institution, il est une religion. Au surplus, il est impossible de se passer des hôteliers qui vivent leur vie à rendre service à leurs prochains. Tandis que des notaires, nous pourrions fort bien nous passer. Ils ne sont pas du tout indispensables. La meilleure preuve c'est que le Canton de Lucerne, par exemple, et d'autres encore les ignorent totalement. Ils sont donc pour les citoyens

qui travaillent ce qu'est le gui aux arbres fruitiers et, n'était que parmi eux nous connaissons de très braves gens, d'honnêtes citoyens, nous demanderions tout bonnement leur suppression.

„L'argent placé sur les hôtels aurait rendu plus de services au commerce et à l'industrie suisses.“

Cette troisième sottise n'a pas besoin d'être relevée. Elle suffit à elle seule pour faire éclater aux yeux de tous combien le notaire Spillmann a peu le sens des réalités. Il ignore tout.

Nous n'aurions pas même pris la peine de réfuter ses divagations, n'eût été la sanction quasi officielle qu'a cru bon et utile de leur donner la Société suisse d'Utilité publique. En agissant de la sorte, celle-ci s'est sans nul doute blâmée, terriblement blâmée ajouterons-nous.

Voyons! Est-ce vraiment à une société similaire qu'il appartient de s'exprimer en public d'une façon si éhontée sur une honorable industrie suisse? Est-ce là un moyen d'unir des Confédérés? Est-ce rendre service à la Patrie ou à l'humanité que donner un pareil exemple de légèreté, d'insouciance, de médisance? Non, vraiment, et si nous n'avions pas sous les yeux la liste des personnes bien connues et estimées (parmi lesquels de nombreux pasteurs) qui composent les comités cantonaux nous aurions de la peine à croire cette société si honorablement composée.

Que nous sommes encore éloignés de cet idéal rêvé par quelques-uns d'une patrie dans laquelle les citoyens seraient tous unis comme les doigts de la main! Hélas, médire de son prochain, lui souhaiter la pire des infortunes, vouloir sa mort, désirer le voir crever d'obésité, se réjouir de sa ruine que l'on appelle à cor et à cris sont encore trop souvent des phénomènes caractérisant notre mentalité et nous faisant désespérer d'une amélioration prochaine de notre sociabilité pour que nous puissions croire tous en un idéal quelconque sur notre pauvre terre helvétique. Des frères ennemis, voilà ce que nous devenons de plus en plus, grâce à de méchantes langues qui ne font que souffler inutilement la haine de l'une de nos frontières à l'autre. En face de l'envahissement que nous subissons, avouons qu'il y aurait mieux à faire qu'à s'entre-déchirer!

Mais, si la Société suisse d'Utilité publique elle-même juge bon d'envenimer encore des relations déjà pas trop bonnes, alors, franchement, comment faire autrement que désespérer? Comment croire à la possibilité d'une entente entre Suisses pour résister à l'étranger? La chose semble impossible.

Tout de même, le devoir le commande. Devant le danger, des Suisses ne peuvent se laisser aller au découragement. Il faut qu'ils réagissent. Ils doivent réagir. Surtout, faire taire leurs animosités personnelles. Et c'est la main tendue qu'ils doivent traiter ensemble de ce qui les chagrine. Non pas en se menaçant, en se discréditant, en se rabaisant à l'envi. N'oublions pas qu'un portier qui fait honnêtement son devoir vaut bien un ministre qui ne fait pas le sien. Tu aimeras ton prochain comme toi-même ne veut certes pas dire tu l'acharneras à le discréditer!

Nous ne voulons sous aucun prétexte allonger davantage nos réflexions. Toutefois nous ne terminerons pas sans recommander instamment à ceux de nos membres faisant partie de la Société suisse d'Utilité publique de bien vouloir ne pas lui tourner le dos. De ce qu'elle a failli une fois à son devoir il ne s'ensuit pas que tous les services qu'elle a déjà rendu au pays doivent être oubliés. Créée pour être un instrument d'union et de progrès social, elle mérite d'être encouragée. Que chacun donc lui reste fidèle.

A l'avenir certainement elle évitera de prêcher la concorde entre Confédérés à la manière de Mr. F. Spillmann, notaire.

Louis Basset.

## Cheminées d'usine.

C'est de ce très intéressant sujet, intéressant surtout pour les agriculteurs et pour tous les vrais amis de la nature, que s'est occupée la Société vaudoise des sciences naturelles dans sa dernière séance.

Le professeur E. Wilczek a fait lors de cette séance un captivant exposé sur les dommages causés à la végétation par les fumées industrielles. Jusqu'à ces dernières années, nos agriculteurs n'avaient pas eu à se préoccuper de cette grave question, mais le développement constant de notre industrie la met

de plus en plus à l'ordre du jour. En Allemagne, notamment dans le bassin de la Ruhr, où les arbres des forêts ont été remplacés par des cheminées d'usine, des plaintes s'élevaient il y a soixante ans déjà. On commençait à voir disparaître la végétation et, à l'heure actuelle, les abords des usines sont de véritables déserts. Les forêts atteintes étant des biens domaniaux, les autorités sont intervenues fréquemment, d'innombrables procès ont été engagés, procès qui, le plus souvent, furent perdus par les usines.

Notons en passant que le législateur suisse est intervenu pour protéger la faune des cours d'eau, menacée par les déchets des fabriques de produits chimiques.

En Suisse, le premier procès relatif à des dommages causés à la végétation par les émanations de cheminées d'usines fut traité à la fabrique de ciments de Paudex. M. Louis Bonjour, horticulteur à Chamblandes, fut commis en qualité d'expert. Les vergers avoisinant l'usine avaient beaucoup souffert; les fruits, souillés, devenaient impropres à la consommation directe. Les bestiaux refusaient le fourrage. On ne pouvait incriminer l'acide carbonique ou l'oxyde de carbone. L'élément nuisible, c'était la poussière dégagée par les usines.

Les poussières proviennent de la trituration mécanique des matériaux de roche. En outre, les hautes températures obtenues par les fours électriques ont pour effet de volatiliser les minéraux, calcaire, silice, houille.

Les lésions proprement dites causées par les émanations d'usines sont ou des brûlures alcalines ou des brûlures dues à des acides. Elles sont si différentes qu'un observateur expérimenté peut d'emblée, sans connaître le genre d'exploitation de l'usine dont il s'agit, déterminer l'élément qui a sévi. Lorsqu'il y a brûlure alcaline, les végétaux présentent, surtout à leurs parties tendres, une décoloration brunâtre; en cas de brûlure par acide, la plante passe par des teintes rougeâtres qui, finalement, confinent au brun. La mort par les acides est plus lente, mais non moins certaine que par les brûlures alcalines. Ces dernières sont particulièrement de circonstance lorsque l'on a affaire à des usines pourvues de fours électriques et fabriquant le carbone de calcium et l'aluminium.

M. Wilczek, qui a fonctionné comme expert à Martigny, en 1910, et à Chippis l'an dernier, expose le résultat de ses observations. Dans le premier cas, il a conclu que les lésions étaient dues à des émanations alcalines. Ces lésions, graves sur les végétaux situés à proximité de l'usine et dans le sens des vents dominants, diminuaient à mesure que l'on s'éloignait du foyer d'infection.

Dans une autre affaire, où M. le professeur Ernest Chuard était cité comme expert, les plaignants, des arboriculteurs de Martigny-Bourg, se plaignaient du tort causé à leurs abricotiers par les émanations d'une fabrique d'aluminium. Un grand nombre d'arbres, qui avaient fleuri en même temps et dans d'aussi favorables conditions que tous ceux de la région, n'avaient pas produit de fruits. L'expertise incrimina les émanations provoquées par les fours électriques.

Dans sa seconde expertise, à Finges-Sierre, M. Wilczek a constaté que les forêts boréogéales ont subi dans le voisinage de l'usine de Chippis des dommages considérables. Il ne peut être question d'une maladie cryptogamique; celle-ci n'affecterait qu'une seule espèce. A la hauteur de l'usine, la forêt est entièrement rouillée, grillée. Là encore, les arbres placés sur le versant qui regarde l'usine ont subi le plus de dommages. Le mal est moins grand au versant opposé; à mesure qu'on s'approche de Louèche, les lésions deviennent plus rares. Fait typique, le gui, pourtant si résistant, se désarticule littéralement là où les émanations sévissent. Les réactions qualitatives ont démontré qu'il s'agissait d'un cas d'empoisonnement par l'acide fluorhydrique.

L'expertise sylvicole de M. Wilczek a été complétée par une expertise viticole dont a été chargé M. le docteur Henri Faes. Un procès est en cours entre la municipalité de Sierre et l'usine de Chippis. Ajoutons que dans les cas précédents, un arrangement amiable a pu intervenir. Les fabriques paieront une indemnité pour moins-value de production dans le périmètre des gaz ou des poussières délétères.

Toute cette question appelle un sérieux examen, car le développement de l'industrie électro-chimique aura évidemment pour conséquence de multiplier les cas litigieux cités plus haut. M. Wilczek ne pense pas qu'il y ait lieu d'élaborer une loi fédérale pour la protection de l'agriculture, mais les usiniers devront à tout prix se pourvoir de fumivores ou d'appareils absorbant les gaz. Ce sera le seul moyen d'accommodement entre les in-

térés également légitimes et que nous avons tout avantage à défendre de l'industrie et de l'agriculture.

Il a été de règle pendant longtemps dans certains organes influents de représenter l'industrie hôtelière comme la seule industrie attentant à la majesté de nos paysages alpestres. Encore aujourd'hui, les platitudes déhâtées contre les hôteliers coupables d'avoir élevé des hôtels dans nos vallées servent d'unique bagage à d'illustrés conférenciers peu aptes à se rendre compte par eux-mêmes de l'infinité de leurs accusations aussi, afin d'éclairer leur religion, avons-nous jugé bon de leur citer ici les observations d'hommes impartiaux et ne parlant qu'en parfaite connaissance de cause.

Nos lecteurs ne manqueraient pas en lisant ce compte-rendu de la Société vaudoise des sciences naturelles, de se rappeler qu'à plusieurs reprises et à l'occasion de polémiques nous avons cru devoir faire allusion à la sauvagerie de certains exploiters de nos richesses nationales qui, non contents de dénaturer nos sites s'appliquent de leur mieux à les salir par les immodiques émanations qu'ils vomissent soit dans les rivières, soit contre un ciel dont la beauté sans doute les fatigue à l'excès. Les allusions que nous avons faites étaient le fruit de nos observations personnelles. Un savant professeur intervenant dans la question nous nous emparons de son autorité pour faire remarquer que, n'en déplaise à nos contradicteurs, nos critiques étaient des mieux fondées. Nous leur conseillons donc très vivement la lecture des lignes que nous reproduisons plus haut. Cette lecture ne pourra que leur être utile. Ils comprendront peut-être qu'à nous jamais vouloir faire entrer dans leur catalogue des ennemis de la Suisse que les hôteliers et toujours les hôteliers ils ont fait ce que l'on appelle vulgairement un «four» et non des moindres. Ils ont fourni eux-mêmes la preuve que leur amitié grande pour la belle nature ne commençait que lorsque les intérêts de leurs amis étaient en jeu. En effet, chacun le sait, l'hôtel n'aime guère l'usine, et pour cause. Où les hôtels sont premiers à s'élever les usines n'ont généralement rien à faire par la suite et vice-versa. Ils ont donc vitupéré contre les hôteliers afin que ceux-ci laissent à leurs amis, dans le Valais par exemple, le champ libre. L'avenir nous apprendra à quel les cheminées d'usine auront réduit là-bas la Suisse pittoresque. En un désert, comme dans le bassin de la Ruhr si les amis de la nature continuent à assister aux déprédations sans murmurer quelque peu. On peut se rendre compte aujourd'hui déjà quel sort sera alors celui de l'hôtellerie dans des contrées désolées, brûlées, désertiques. Il serait temps croyons-nous de réfléchir un peu aux mesures à prendre pour parer à un danger qui s'annonce comme pouvant devenir le plus grave de tous ceux qui menacent l'hôtelier. Le législateur devrait préciser davantage les obligations des usiniers. L'indemnité tardive que ceux-ci peuvent être appelés à payer ne remplace jamais les charmes perdus d'un paysage mutilé et sali.

Pour l'agriculteur le danger est plus grand encore. Toutes ces usines électro-chimiques qui remplissent l'atmosphère des vallées de gaz délétères, qui troublent la pureté du ciel, qui font se dessécher les forêts, qui empêchent les arbres fruitiers de porter des fruits, qui emprisonnent dans leurs murs des tonnes d'ouvriers dont bien peu se réjouissent vraiment du sort qui leur est fait ne sont guère utiles qu'aux grands capitalistes, la plupart du temps des étrangers, qui en sont les promoteurs. Pour le pays, elles ne sont qu'une source de déboires, car elles contribuent puissamment à priver l'agriculture des bras qui lui sont nécessaires. La plus grande faute que pourrait commettre le gouvernement valaisais serait celle d'encourager davantage la multiplication des usines dans le canton. Cela ferait tort tout à la fois à son agriculture et à son industrie hôtelière, deux branches d'activité qui, bien exploitées, sont amplement suffisantes à faire vivre sa population saine et paisible dans son ensemble. Avec les usines commence la guerre de classes et souvent l'irreligion. Les cantons suisses qui sont restés essentiellement agricoles sont et seront toujours les plus heureux et aussi les plus fortunés. Ils sont ceux où la Suisse reste la Suisse et rien autre. Ceux où le citoyen reste conscient de sa dignité et fier de ses libertés. Ceux où l'amour du drapeau et du pays est le plus profondément enraciné. Ceux où l'on se sent chez soi et rien que chez soi.

Le nombre des usines en Suisse, tout comme celui des hôtels, est largement, très largement suffisant. Il serait temps que nos banquiers cessent pour quelque temps de créer sur notre sol de nouvelles entreprises. Nos facultés d'assimilation sont mises à une trop rude épreuve. Elles deviendront fatalement toujours moindres. Ce sera nous alors que l'on assimilera. Il sera trop tard pour songer à réagir.

Qu'ils cessent donc nos gros messieurs de faire pousser des cheminées d'usine. Mieux vaut mourir de fumivores celles existantes. Entre temps, qu'ils s'assurent des concessions de cours d'eau, etc., de manière à ce que la Suisse reste notre bien exclusif! Mais pour l'amour du Ciel du répit! Qu'ils attendent! Qu'ils prennent patience! Qu'ils tâchent de comprendre que leur seul intérêt ou celui de leurs dépositaires étrangers ne passe pas avant celui bien compris de la Suisse!

Ces citoyens dans leur immense majorité, ne sont pas des dénués d'intelligence, bien au contraire. Espérons qu'ils sauront comprendre qu'un temps d'arrêt s'impose à leur activité. Gargantua lui-même s'arrête de manger pour digérer. Qu'ils fassent un peu comme lui, car si qui trop embrasse mal étreint, qui trop mange et mange sans s'inquiéter de ses facultés digestives, crève et crève misérablement. Il serait vraiment bien triste que la Suisse notre beau pays vienne à mourir d'être trop exploitée.

Et c'est là un malheur, si l'on n'y prend garde, qui arrivera fatalement.

Dr Ali Boron.

### Ce que disent les étrangers

Un brave touriste néerlandais nous annonce dans une très longue lettre tout du long de laquelle sont énumérés force griefs, qu'il a fait en 1913, avec épouse et fille, le grand tour de la Suisse et des lacs italiens. Il nous fournit une liste des hôtels qui ont eu l'honneur de l'héberger. Nous n'en faisons pas mention. Ces hôtels ont marché voudront bien ne pas nous en garder rancune.

En général, nous écrit notre correspondant, on peut dire des hôtels que j'ai visités, que vous leurs prix, ils maintiennent la réputation dont se vantent, à juste titre, les hôtels de la Suisse. Toutefois, j'ai quelques observations que j'aimerais à vous soumettre dans l'espoir d'indiquer qu'on pourrait faire davantage pour charmer les touristes. En 1900, j'ai fait un tour plus restreint en Suisse; nous étions quatre alors. Ainsi j'ai un peu d'expérience et je pouvais un peu évaluer les progrès de l'hôtellerie.

Ici nous abrégons: 1° *Chambres*: Trop de tapis, etc., mais manque d'aération. Pas de vitres à bascule. Élégantes armoires à miroirs, mais pas ou trop peu de porte-manteaux. Manque d'eau courante dans les chambres. Manque de très solides et solides chaises (0). Draps tout blancs, mais couvertures parfois, causant de misérables démaigissements. Manque d'abondance d'eau pour laver et pour boire. Les hôteliers, c'est inconcevable, n'apprécient pas assez le point de pureté de leurs hôtes, et après une journée de transpiration, aiment tant à se laver la tête, puis tout le corps, puis les pieds, avant de se coucher, ce qui garantit contre la souillure des lits.

2° *Le déjeuner*: Un flot de café et de lait chaud, pièces de sucre canolé, souvent minuscules, mais en quantité abondante. On ne trouve jamais de miel ou du jam et comme pièce de résistance: deux petits boulettes de pain blanc, effroyablement dures, de sorte, qu'il faut employer les deux mains en casse-noisettes, car ni dents, ni ongles ne peuvent y venir à bout. C'est plus croûte que mie. On demande des tranches de pain, — on n'en a pas. On demande du pain noir (pain d'orge), — on n'en a pas. Il ne reste que tremper son pain dans le café, méthode sale et peu salubre, abhorrée par moi. Et le déjeuner en même temps le café, l'après la trempe? Le beurre n'y tient pas. Reste la farine! On chagrinerait volontiers la moitié du café et du lait pour une troisième boulette de pain! Impossible! Ces boulettes de pain, si elles étaient faites de farine, ruinerait l'hôtel si l'on les multipliait, il semble! et pourtant on offre une quantité de beurre suffisant pour 4 à 5 de ces petits pains.

3° *Couteaux*. Ils sont d'ordinaire si émoussés que, averti par mon four anno 1900, j'emmenais avec moi dans un sac à dos, un petit couteau à aiguiser, dont fortivement je me servais maintes fois pour faire taire à cet inconvénient. Le mieux était encore si l'on avait aiguisé les couteaux en série. Alors, c'était un délice de pouvoir, au moins sur ces simples, mais pointus, 2° *Dîners, soupers*. Les Néerlandais n'aiment pas deux repas chauds par jour. Du moins, ils n'ont pas coutume de les prendre. Ils aiment le repas chaud après l'ouvrage, c'est-à-dire en voyage: après les fatigues de la journée, car le voyage, les gens ont besoin de se reposer et de profiter de la seconde moitié de la journée pour faire des excursions de quelque durée. C'est pourquoi ils prennent un lunch frugal et froid entre midi et 2 heures et préfèrent dîner à 6 heures. Pour ceux, qui aiment arranger leur vie point, il leur reste à prendre part seulement aux soupers, qui pour eux sont alors des dîners retardés, mais après lesquels ils peuvent se vouer à un agréable *dolce far niente* ou à une petite promenade de soir aux proches alentours de leur hôtel.

Néanmoins il faut bien souvent sacrifier aux dieux locaux et dîner plusieurs fois entre 12 et 2 heures, et nous l'avons fait aussi. Les dames ordinairement sont bienôt rassasiées, mais il me semble que pour de bons estomacs masculins les menus ne sont pas assez nombreux. Etant chez moi je mange peu, mais de fines délicatesses, mais je mange plus, tandis que j'ai moi-même d'exercices de corps qu'en voyage et je me suis souvent étonné que des alpinistes aux souliers ferrés (Bergkletterer) semblaient avoir une si grande appétit de tels rancuns. C'est peut-être qu'ils digèrent mieux jusqu'à la dernière molécule digérable.

La viande en Suisse est assez bonne, quoiqu'elle ne vaille pas la viande des bœufs néerlandais.

Les légumes sont de beaucoup inférieures en quantité, qualités, sortes variées, comparées aux néerlandaises. Mais j'aime le moins vos pommes de terre. Il semble que aussi bien en Allemagne qu'en Suisse on n'a pas l'idée d'une bonne pomme de terre pleine de mie, ni de la *bouillir* convenablement. Seulement à Clèves, sur la frontière Néerlandaise, nous avons vu des pommes de terre cuites des Pays-Bas. On en apprête toutes sortes de mets, tant soit peu artificiels, mais aucun d'eux ne peut rivaliser en délicatesse avec la bonne pomme de terre bien cuite, soit à point, soit en nature et arrosée de jus de viande. Les hôteliers suisses voudraient peut-être venir voir et savourer cette simple délicatesse, qu'on nous retient à l'étranger et qu'il est impossible de remplacer par toutes sortes d'artifices culinaires tout à fait prodigés à la vraiment bonne pomme de terre.

Restent les délicatesses: Les cuisiniers suisses en savent les recettes et ils les pratiquent bien, seulement les portions sont trop minuscules. Les menus sont nombreux, mais on n'est pas rassasié à la pièce de résistance du menu, ce serait trop de s'espérer encore quand les délicatesses entrent.

Vu que vos pommes de terre sont d'une culture et d'une sorte, qualifiées en Pays-Bas du nom de pommes de terre pour nourrir des cochons, on ne peut employer dans les fabriques de farine de pommes de terre (dextrine, etc.), il faut s'étonner que vous n'avez pas davantage recours aux grenadiers, dont les marchandises riz, gruau, oatmeal, orge et froment, etc. se prêtent mieux

et à plus bon marché à nourrir des touristes affamés par de longues excursions que des pommes de terre.

Il me faut dire encore quelques mots du mauvais goût de fermer autant que possible fenêtres et rideaux de toutes sortes dans les salles à manger, les difficultés qu'on fait au service des repas sur balcons, vérandas et en général en plein air, quand il y a des jardins, de larges terrons, etc. Les touristes viennent pour voir, voir la nature, les gens du pays, les costumes caractéristiques. C'est ce qu'ils fréquentent, les baignades flottantes à bord des élégants vapeurs, qui naviguent sur le Rhin, Danube, etc.

L'on choisit un hôtel joliment situé, environné de tout autres vues que n'offre son pays natal, on se présente tous les jours des repas avec de tels beaux aspects au dehors, on se met à la table, à la place, qui fournit le plus désirable point de vue... et voilà que sur ordre du chef des rideaux vous cachent ou faiblissent l'aspect des montagnes, des rivages, des plaines, des ruelles, des costumes nationaux, etc. et vous forcent à l'admiration mutuelle de vos compagnons de tourisme, comme si le chef de l'hôtel n'a jamais été touriste passionné lui-même et n'est pas même de s'inquiéter de ses goûts, pourtant tout naturels, de ses hôtes les touristes.

Il s'en tient à la *Gemütlichkeit, gemütliches Zusammensein des buveurs de tous les pays*. Mais il va sans dire que les touristes cherchent autre chose que ce que l'on appelle *Gemütlichkeit*. Si peut-être vous voudriez insérer cette lettre-ci dans quelque journal, je prends d'avance la liberté de vous défendre absolument d'y nommer les hôtels, que je vous indiquais comme visités par moi, car je ne veux nuire à personne, mon intention n'étant nullement de louer une chose au bien-être des touristes et des hôteliers.

Agreez, Messieurs, mes sentiments de respect.

### Petites Nouvelles

**Société anonyme des Bains d'Yverdon.** Aucun dividende pour 1913. L'établissement est remis à bail à la Société des sources et des Grands Hôtels d'Yverdon avec faculté de rachat.

**S.A. Hôtel National, Berne.** Le bénéfice de l'exercice 1913 s'est élevé, y compris le report de l'exercice précédent, à fr. 10,098, contre fr. 3578 pour l'exercice 1912. Le conseil d'administration propose pour l'utiliser comme suit: réserve statutaire, fr. 2000.—; amortissement mobilier fr. 3059.—; report à nouveau fr. 5039.—.

**Milan.** Le Beriofini's Hôtel de l'Europe vient d'introduire d'importantes améliorations, spécialement des appartements plus nombreux, avec salles de bains privés, salons publics (salles de lecture, de récréation, bar, fumoir) et toutes les facilités pour la correspondance avec la ville et l'étranger.

**La question des Jeux.** Le Conseil fédéral a arrêté lundi matin le texte de sa réponse à l'interpellation Graber et consorts, annoncée au Conseil national, au sujet de l'article 35 de la constitution fédérale, et sur l'arrêté fédéral du 12 septembre 1913 relatif aux Jeux de Kursaal. L'arrêté fédéral n'est pas question, pour le moment, de revenir sur cet arrêté.

**La saison d'hiver dans les Grisons.** Toutes les grandes stations hôtelières de l'Engadine se déclarent très satisfaites de la saison d'hiver qui vient de prendre fin. L'effluence a été particulièrement nombreuse à St. Moritz; elle a dépassé toutes les prévisions à Pontresina, où la concurrence des hôtels est moins grande. Zuoz, l'ancienne et pittoresque capitale de la vallée, transformée maintenant en un centre très satisfaisant, tant par son architecture que par ses services. Celerina, Campler et Silvaplana ont enregistré une bonne moyenne.

**Cours temporaire d'aveulture.** Un vif intérêt se manifeste généralement dans le canton de Yaud pour le développement de l'élevage de la poule de pont et de chair. Le Département vaudois de l'agriculture recommande dans ce but la poule française de Faveroles. Pour permettre aux personnes que cet élevage intéresse de se documenter complètement sur les conditions dans lesquelles il doit être entrepris et poursuivi, le Département de l'agriculture fera donner à Lausanne, du 1er au 30 avril, un cours gratuit, traitant de l'élevage de la poule. Ce cours est réservé aux dames et jeunes filles d'origine suisse ou d'habitants du canton de Yaud. Les inscriptions jusqu'au 25 mars à la Direction de l'Ecole d'agriculture à Lausanne. C'est là un exemple que devraient imiter tous les Gouvernements cantonaux. Les hôteliers suisses ont autre chose à faire.

**L'initiative contre les Jeux.** Elle est fort mal accueillie un peu partout. Et l'on trouve bien peu sérieux le cri des promoteurs qui déclarent urbi et orbi qu'ils entendent respecter le jeu du «jass» parce que national, et ne pas toucher aux Jeux de cartes et de courses. Les Kursaals, l'industrie hôtelière, voilà pour eux le seul ennemi. Le peuple ne l'entend pas tout à fait ainsi. A en juger par les journaux, le parti radical paraît opposé à l'initiative contre les Jeux, les catholiques de même. Le parti est divisé, les socialistes soutiennent «moralement» l'initiative, à l'exception de Mr. Gustave Muller, directeur des finances de Berne, qui est contre l'initiative. Dans la Suisse allemande, l'accueil fait à l'initiative est très froid. Les journaux allemands, comme le *Bund*, le *Neuvel Gazette de Zurich*, les organes catholiques tels que le *Vaterland* de Lucerne, et l'*Ostschweiz*, de St-Gall, ont nettement fait front contre l'initiative. De l'autre côté ne se trouve guère qu'un organe du centre, les *Basler Nachrichten*, dont le rédacteur M. Oeri, fait partie du comité d'Olen. Le *Tagblatt* de Berne trouve mal conçu le texte de l'initiative. Le *Schweizer Bauer*, organe des agriculteurs bernois, déclare que l'initiative est une mesure qui ne peut être actuellement que d'enlever aux Kursaals leurs moyens d'existence. Ce langage fait prévoir que l'initiative contre les Jeux de hasard n'est pas bien accueillie dans la campagne bernoise.

**Progrès des sports d'hiver.** Certaines stations de montagne se dédoublent au cours de cet hiver prolongé, du plus ou moins de déconvenue que leur ont réservé les deux fâcheux étés de 1912 et 1913. Celles de nos vallées latérales qui se prêtent aux sports d'hiver et qui ont le privilège de posséder de beaux bois d'accès, peuvent particulièrement profiter de cette persistance du froid. Aussi comprennent-on les raisons qui militent en faveur du développement ou de l'amélioration des voies de pénétration dans certaines contrées. Par exemple, le chemin de fer électrique de la vallée de la Dranse dessert depuis six ans, hiver comme été, est devenu un centre hivernal sportif de premier ordre. Morgins, son voisin, quoique non encore desservi jusqu'au bout, s'est ressenti de l'ouverture de cette voie. La vallée de la Dranse aux aspects plus pittoresques n'a pas de service d'hiver sur son chemin de fer. Il est vrai que certaines installations sportives y trouveraient malaisément leur commodité; toutefois il y a partout peu ou prou d'émoussés, et l'on peut s'attendre à ce que l'été prochain dans les vallées de la Dranse où une voie ferrée pénètre depuis quelque temps, le ski-club de Marglin, composé d'une jeunesse active et résolue, a fait du val de Ferret un centre de concours très couru. Des tentatives de même ordre ont lieu depuis l'an dernier sur un autre point. Je crois vous

avoir entretenu déjà des admirables pistes qu'offre l'hémicycle des mayens de Verbier, ouvert en face du Grand Combin et du Mont-Blanc, à la base de la Pierre-à-Voir et du Mont-Gelé (Becca de la Grande-Journée). Bien que les villages de Ménières et surtout du Verbier ne soient pas très éloignés des pistes plus spacieuses recherchées par les skieurs, on s'y sentait naguère encore, isolé de tout établissement hospitalier. Il fallait pour le moins descendre vers l'un de ces groupes d'habitations pour se ravitailler ou reprendre des forces. De ces villages, le guide bien connu de Chamonix, de Châblé, s'est ingénieusement aménagé dans ce but un chalet, au lieu dit Mondzuer, coté, dans l'Atlas Siegfried, au pied des grandes et formidables pistes de la Combre de Médran et du Vacherot. Effort tout individuel et isolé, mais qui, bien, mais qui devait trouver un écho dans la jeunesse du voisinage et auquel nous félicitons les amis des Bagnards dans ce réveil régional du ski parmi ces vallées de s'être intéressées, comme ils viennent de le faire. A cette heure où, en se propageant, les sports d'hiver se popularisent, il importe que les jeunes gens de la montagne, des rangs desquels sortent notamment de nombreux guides, se vident en foule à la pratique du ski. Comme le disait récemment le chroniqueur bagnard Jean de Lourier, «les baignards continuent depuis quelques années au val Ferret par les meilleurs skieurs valaisans et surtout par nos chers voisins d'Orsières, empêchaient les Bagnards de dormir.» Donc tout est bien qui commence une fois. Et nous pensons que vous voudriez insérer cette lettre-ci dans quelque journal, je prends d'avance la liberté de vous défendre absolument d'y nommer les hôtels, que je vous indiquais comme visités par moi, car je ne veux nuire à personne, mon intention n'étant nullement de louer une chose au bien-être des touristes et des hôteliers.

Agreez, Messieurs, mes sentiments de respect.

### Trafic

**Clarens-Bligny.** Recettes de février 1914: fr. 1290 (fr. 2013 en 1913). Janvier-février fr. 2706 (fr. 3962).

**Directe Berne-Neuchâtel.** Recettes de février 1914: fr. 74,400 (fr. 70,192 en 1913). Janvier-février: fr. 145,000 (fr. 139,710).

**Delle-Chavornay.** Recettes de février 1914: fr. 7000 (fr. 6832 en 1913). Janvier-février: fr. 14,200 (fr. 14,122).

**Lausanne-Echallens-Bercher.** Recettes de février 1914: fr. 17,223 (fr. 14,026 en 1913). Janvier-février: fr. 34,837 (fr. 28,800).

**Les Avants-Souloup.** Recettes de février 1914: fr. 2910 (fr. 4150 en 1913). Janvier-février: fr. 21,070 (fr. 3962).

**Montreux-Gilon.** Recettes de février 1914: fr. 6850 (fr. 8008 en 1913). Janvier-février: fr. 14,626 (fr. 16,284).

**Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve.** Recettes de février 1914: fr. 31,037 (fr. 24,803 en 1913). Janvier-février: fr. 62,984 (fr. 50,622).

**Bex-Greyon-Villars-Granges.** Recettes de février 1914: fr. 2753 (contre fr. 20,983 en 1913. Janvier à fin février: fr. 50,276.51, soit fr. 9306.60 de plus qu'en 1913).

**Electricité Veveysans.** Recettes de février 1914: fr. 16,990 (fr. 15,333 en 1913). Janvier à fin février: fr. 35,310, soit une augmentation de fr. 3882 sur 1913.

**Montreux-Oberland bernois.** En février 1914: 43,840 voyageurs (43,705 en 1913), 760 (555) animaux, 4350 (3910) tonnes de marchandises. Recettes: fr. 90,760 (fr. 84,725 en 1913). Recettes de janvier-février: fr. 210,760 (fr. 184,780).

**Chemin de fer électrique Bex-Greyon-Villars-Chesères.** Résultats de l'exploitation en janvier-février 1914: Recettes de fr. 191,100 (fr. 165,500 en 1913); recettes de janvier et février: fr. 20,883.89 en 1913; recettes de janvier et février 1914: fr. 50,276.51, soit fr. 49,070.45 en 1913). Augmentation en 1914: fr. 9,306.05.

**Le mouvement des automobiles étrangères en Suisse.** Est-ce le mauvais temps qui en est cause, ou faut-il chercher d'autres raisons? Toujours est-il que durant les deux premiers mois de cette année, le nombre des automobilistes étrangers entrés en Suisse est fort inférieur à celui enregistré l'année dernière. Alors qu'en février 1913, d'après la statistique dressée par le Service général des douanes, 141 voitures de tourisme avaient franchi nos frontières, ce nombre est descendu à 116 le mois dernier. Le total des deux premiers mois est de 186 cette année, contre 251 en 1913. Il serait exagéré de considérer ce chiffre comme une calamité publique, et de croire le pays perdu parce qu'il recevra quelques automobilistes de moins. Mais dans l'intérêt de notre commerce, on ne peut que la déplorer, et souhaiter qu'elle ne soit que momentanée.

STASSBURG I. E.  
**HOTEL NATIONAL**  
Best empfohlenes Hotel I. Range.  
Direkt gegenüber dem H. St. Bernhard, Bangg. Lage. Vorzügliches Restaurant, Motorwagen und Autos.  
Zimmer mit Privatbad und Toilette. Autogarage. Massage.  
Telefonisch bedient. Preisliste gratis. Aufträge werden sofort erledigt.



